

*Ressources pour les enseignants et les formateurs en français des affaires*

Activité pour la classe : **DFA1**

Crédit : *Joelle Bonenfant,  
Jean Lacroix*

**Thèmes et situations : Personnel et législation sociale dans l'entreprise**

### Fiche pédagogique

<b>Activité : Congé de paternité</b>	<b>Compréhension orale</b>
<b>Objectifs communicatifs et/ou professionnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre des points de vue, des opinions, des explications</li> <li>• Connaître le dispositif du congé paternité</li> </ul>
<b>Objectifs linguistiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lexique des congés et des absences (congé, indemnité...)</li> <li>• Expression de l'opinion</li> <li>• Expression du jugement (c'est irréaliste, c'est légitime...)</li> </ul>
<b>Déroulement et/ou commentaires</b>	<p><b>Travail sur le document</b></p> <p><i>Ecoute de l'introduction</i> (informations sur la loi)</p> <p>1. Travail individuel et mise en commun : activités 1 et 2. L'activité 1 porte sur la compréhension du sens ; l'activité 2 porte sur l'écoute fine de ce qui est entendu.</p> <p><i>Ecoute des opinions</i></p> <p>2. Travail individuel et mise en commun : activités 3, 4 et 5. Ces activités portent sur la compréhension du sens.</p> <p>Travail individuel et mise en commun : activités 6 et 7. L'objectif de ces activités est d'enrichir le lexique.</p> <p><b>Après le travail sur le document. Prolongements possibles</b></p> <p>3. Expression orale/Echange d'opinions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Que pensez-vous de cette loi ?</li> <li>• Avec laquelle des opinions êtes-vous plutôt d'accord ?</li> <li>• Y a-t-il des arguments que vous trouvez insupportables ?</li> </ul> <p>Quelle est la situation dans votre pays ?</p> <p>4. Expression écrite : « Résumez votre opinion ».</p>
<b>Matériel</b>	Enregistrement audio du reportage à télécharger

## **Congé paternité**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, les pères ont droit à 11 jours de congé à la naissance d'un enfant au lieu de 3 jours auparavant.

Pour bénéficier de ce congé, les salariés doivent être assurés sociaux depuis au moins 10 mois et avoir travaillé un minimum de 200 heures dans les trois mois précédant le congé ou cotisé sur la base d'un salaire égal à 1015 fois le smic horaire au cours des 6 derniers mois. Les trois jours qui étaient acquis sont payés intégralement par l'employeur et les 11 jours supplémentaires sont indemnisés par la sécurité sociale sur les mêmes bases que les indemnités journalières pour maladie, c'est-à-dire, dans la limite du plafond mensuel de 2 352€ mensuels, le complément de salaire pouvant être pris en charge par l'entreprise mais rien ne l'y oblige.

Voici quelques opinions.

### **1. Christophe, 30 ans, responsable de relations publiques dans une PME.**

Un mois après la naissance de Liza, j'ai rejoint « mes femmes » pour une petite quinzaine et j'ai perçu l'intégralité de mon salaire. Nous avons beaucoup à gagner, y compris dans l'entreprise, en assumant notre rôle de père.

### **2. Michel, 35 ans, DRH dans une grande entreprise.**

Je suis cadre et comme beaucoup d'autres dans ma situation, il est difficile de cumuler trop de jours de congés. Il n'est pas toujours facile de jongler entre vacances à solder, RTT et maintenant congé de paternité. Imaginez : si en plus on se marie et que l'on déménage dans l'année, quand travaille-t-on ? S'arrêter de travailler pour s'occuper du bébé, c'est montrer que l'entreprise passe après ; c'est risquer de perdre une ou deux années de promotion.

### **3. Daniel, 29 ans, cadre commercial dans une PME.**

Comme de nombreux nouveaux pères, je me réjouissais à l'avance de pouvoir bénéficier de 11 jours supplémentaires pour profiter de ma fille et comme beaucoup de pères j'y ai renoncé pour des raisons financières. J'ai découvert à mes dépens les dessous de la loi !

### **4. Julien, 40 ans, PDG d'une PME.**

Moi, je suis directeur général d'une grosse société et pour moi, le congé paternité, c'est une idée géniale : 11 jours d'absence, ça n'a rien de catastrophique. Certains de mes employés en ont déjà bénéficié et nous nous sommes très bien débrouillés. C'est seulement un problème d'organisation. Je crois qu'on en avait tous envie, je crois que ça correspond au cycle d'évolution de notre société, c'est à dire que je crois qu'on est tous très très désireux des enfants et on a envie de profiter d'eux. En ce qui concerne le complément de salaire, nous avons trouvé un accord, l'entreprise prend en charge la moitié du dépassement.

### **5. René, 39, cadre supérieur.**

Le congé de paternité, c'est une vaste supercherie ! Il fait perdre un demi-mois de salaire que l'on récupère trois mois plus tard, et encore, à hauteur de 2 352€ brut seulement. J'aurais bien aimé mais quand on m'a expliqué les détails, je suis tombé des nues !

**6. Rémi, 24 ans, cadre dans une PME.**

Matthieu est né le 12 juin, j'ai téléphoné le matin même pour dire que je reviendrais dans 15 jours. J'ai peut-être perdu 300 € mais je ne me suis pas posé la question.

**7. François, PDG d'une PME.**

Même si cette initiative est légitime à certains égards, elle est irréaliste puisqu'on n'arrive déjà pas à maîtriser les dépenses sociales !

**8. Michelle, DRH d'une PME.**

Dans notre entreprise, nous avons trouvé qu'il était équitable de prendre en charge cette dépense puisque nous le faisons pour les mères. C'est tout simplement une forme d'absentéisme supplémentaire qui ne se produit qu'une, deux voire trois fois dans la vie d'un salarié. Ce n'est quand même pas la mer à boire ! De plus, c'est une période assez prévisible qui ne pèse pas lourd sur la gestion des effectifs.

D'après *Challenges*, septembre 2002

## Congé de paternité

### ➤Activité 1 : Choisissez l'affirmation correcte ou répondez aux questions.

- Le reportage parle d'une nouvelle loi.
- Le reportage parle de la modification d'une loi.

Quelle est la date de cette loi ? .....

- Le congé de paternité est un congé que peuvent prendre les pères à la naissance de leur premier enfant.
- Le congé de paternité est un congé que peuvent prendre les pères à la naissance d'un enfant.

- Ils ont droit à 11 jours de congé.
- Ils ont droit à 3 jours de congé.
- Ils ont droit à 14 jours de congé.

- Tous ceux qui prennent ce congé touchent une somme forfaitaire.
- Tous ceux qui prennent ce congé touchent 100% de leur salaire.
- Tous ceux qui prennent ce congé touchent soit 100% de leur salaire soit moins que leur salaire.

- 14 jours sont toujours payés intégralement.
- 11 jours sont toujours payés intégralement.
- 3 jours sont toujours payés intégralement.

Quelle est la somme indiquée . .....

- Elle correspond à la somme maximale que verse la sécurité sociale.
- Elle correspond à ce que touche les jeunes pères.
- L'entreprise doit payer un complément.
- L'entreprise peut payer un complément.

### ➤Activité 2 : Complétez.

Pour .....(1) de ce congé, les .....(2) doivent être .....(3) depuis au moins .....(4) mois et avoir travaillé un minimum de .....(5) dans les trois mois .....(6) le congé ou .....(7) sur la base d'un salaire égal à .....(8) fois le .....(9) horaire au cours des .....(10) mois.

➤ **Activité 3 : Quelle est l'opinion des personnes ? Cochez .**

	est pour	est contre	est pour mais...
personne 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
personne 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
personne 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
personne 4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
personne 5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
personne 6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
personne 7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
personne 8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

➤ **Activité 4 : Quels sont leurs arguments? Cochez .**

	1	2	3	4	5	6	7	8
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je perds de l'argent.</li> <li>• C'est bien que les pères puissent consacrer du temps à leurs bébés.</li> <li>• Il est impossible de prendre ces jours à cause du travail.</li> <li>• Il faut savoir s'organiser dans l'entreprise.</li> <li>• Ma carrière passe avant tout.</li> <li>• La sécurité sociale ne doit pas payer.</li> </ul>								

➤ **Activité 5 : Classez les expressions de jugement ou d'appréciation selon que leur sens est positif ou négatif.**

	Positif	Négatif
1. Nous avons beaucoup à y gagner.		
2. C'est une idée géniale.		
3. C'est une vaste supercherie.		
4. C'est irréaliste.		
5. Ce n'est pas la mer à boire.		
6. Ça n'a rien de catastrophique.		

➤ **Activité 6 : Associez le sigle et sa définition.**

D.R.H.	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Directeur de la recherche sur les herbicides.</li> <li>b. Directeur des ressources humaines.</li> <li>c. Direction de la rationalisation des horaires.</li> </ul>
R.T.T.	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Repos et temps de travail</li> <li>b. Réduction du travail et des tâches.</li> <li>c. Réduction du temps de travail.</li> </ul>
P.M.E.	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Pétrole, Minerai, Electricité.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>b. Petite et moyenne Entreprise.</li> <li>c. Production minière et d'énergie.</li> </ul>
P.D.G.	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Président Directeur Général.</li> <li>b. Patron de la diversification géographique.</li> <li>c. Président de la Direction Générale.</li> </ul>
S.M.I.C.	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Salaire minimum indexé sur la croissance.</li> <li>b. Salaire minimum interprofessionnel de croissance.</li> <li>c. Salaire maximum interbancaire de croissance.</li> </ul>

➤ **Activité 7 : Complétez le tableau.**

Nom	Verbe
Absentéisme	
	Cotiser
	Cumuler
Dépassement	
Dépense	
Evolution	
Gestion	
Indemnité	
	Maîtriser
Plafond	
	Récupérer
Salaire	
Solde	

## Congé de paternité : Corrigé

### ➤Activité 1 : Choisissez l'affirmation correcte ou répondez aux questions.

- Le reportage parle de la modification d'une loi.
- 1<sup>er</sup> janvier 2002. *C'est Lionel Jospin qui était alors Premier Ministre.*
- Le congé de paternité est un congé que peuvent prendre les pères à la naissance d'un enfant.
- Ils ont droit à 14 jours de congé.
- Tous ceux qui prennent ce congé touchent soit 100% de leur salaire soit moins que leur salaire. *(Les hauts salaires perdent de l'argent, bien évidemment si leur entreprise ne verse pas le complément.)*
- 3 jours sont toujours payés intégralement. *Ce sont les 3 jours auxquels les pères avaient droit avant la modification de la loi.*
- 2452€
- Elle correspond à la somme maximale que verse la sécurité sociale.
- L'entreprise peut payer un complément.

*C'est le même plafond que celui utilisé pour les indemnités journalières en cas de maladie. C'est exactement le même système puisque dans le cas d'un arrêt maladie, l'employeur peut aussi payer le complément mais n'y est pas obligé. Seul le congé maternité est pris en charge à 100% par la sécurité sociale*

### ➤Activité 2 : Complétez.

Pour **bénéficier** (1) de ce congé, les **salariés** (2) doivent être **assurés sociaux** (3) depuis au moins **10** (4) mois et avoir travaillé un minimum de **200 heures** (5) dans les trois mois **précédant** (6) le congé ou **cotisé** (7) sur la base d'un salaire égal à **1015** (8) fois le **smic** (9) horaire au cours des **6 derniers** (10) mois.

### ➤Activité 3 : Quelle est l'opinion des personnes ? Cochez .

	est pour	est contre	est pour mais...
personne 1	✓		
personne 2		✓	
personne 3			✓
personne 4	✓		
personne 5			✓
personne 6	✓		
personne 7			✓
personne 8	✓		

➤ **Activité 4 : Quels sont leurs arguments? Cochez .**

	1	2	3	4	5	6	7	8
Je perds de l'argent.			✓		✓	(✓)		
C'est bien que les pères puissent consacrer du temps à leurs bébés.	✓			✓		✓		
Il est impossible de prendre ces jours à cause du travail.		✓						
Il faut savoir s'organiser dans l'entreprise.				✓				✓
Ma carrière passe avant tout.								
La sécurité sociale ne doit pas payer.							✓	
Cette dépense n'est pas une priorité								

➤ **Activité 5 : Classez les expressions de jugement ou d'appréciation selon que leur sens est positif ou négatif.**

	Positif	Négatif
7. Nous avons beaucoup à y gagner.	✓	
8. C'est une idée géniale.	✓	
9. C'est une vaste supercherie.		✓
10. C'est irréaliste.		✓
11. Ce n'est pas la mer à boire.	✓	
12. Ça n'a rien de catastrophique.	✓	

➤ **Activité 6 : Associez le sigle et sa définition.**

D.R.H.	<b>Directeur des ressources humaines.</b>
R.T.T.	<b>Réduction du temps de travail.</b> <i>Noter tous les mots ou expressions qui ont été créés : « Je prends une journée de RTT », « Je suis en RTT », « J'ai 10 jours de RTT », « RTTiste »</i>
P.M.E.	<b>Petite et moyenne Entreprise.</b> <i>Sont nommées PME les entreprises de moins de 500 salariés. Environ 90% des entreprises françaises font partie de cette catégorie.</i>
P.D.G.	<b>Président Directeur Général.</b>
S.M.IC.	<b>Salaire minimum interprofessionnel de croissance.</b>

➤ **Activité 7 : Complétez le tableau.**

Nom	Verbe
Un absentéisme	<b>S'absenter</b>
<b>Une cotisation</b>	Cotiser
<b>Un cumul</b>	Cumuler
Un dépassement	<b>Dépasser</b>
Une dépense	<b>Dépenser</b>
Une évolution	<b>Evoluer</b>
Une gestion	<b>Gérer</b>
Une indemnité	<b>Indemniser</b>
<b>Une maîtrise</b>	Maîtriser
Un plafond	<b>Plafonner</b>
<b>Une récupération</b>	Récupérer
Un salaire	<b>Salarier</b>
Un solde	<b>Solder</b>